

Le programme du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserves—Elles peuvent être soumises à changement.

En décembre

- **Vendredi 13 décembre** à 20h30 à la Salle des Fêtes, concours de Belote organisé par les Fous du Volant Aussonnais
- **Samedi 14 décembre** après-midi à la Salle des Fêtes, Noël de l'école de rugby du SAF XV
- **Dimanche 15 décembre** à 12h à la Salle des Fêtes, repas de Noël du Club de la Gaité
- **Dimanche 15 décembre** après-midi à la Halle aux Sports, spectacle de Noël de l'Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne
- **Vendredi 20 décembre** à 21h à la Salle des Fêtes, loto du SAF XV
- **Vendredi 20 décembre** à 18h30, à la Médiathèque, contes en musique par l'association Tanuki pour les 3-12 ans - Sur inscriptions au 05 62 13 48 66
- **Lundi 23 décembre** de 14h à 19h à la Salle des Fêtes, collecte de sang
- **Dimanche 29 décembre** à 15h à la Salle des Fêtes, loto de l'Etoile Aussonnaise

En janvier

- **Dimanche 5 janvier** à 15h à la Salle des Fêtes, loto de l'Etoile Aussonnaise
- **Jeu 9 janvier** à 15h à la Salle des Fêtes, Assemblée Générale du Club de la Gaité
- **Vendredi 10 janvier** à la Salle n°1, atelier cuisine avec le Lien Social - Sur inscriptions au 05 62 13 47 28
- **Vendredi 10 janvier** à 20h30 à la Salle n°1, Assemblée Générale du Cyclo-Club
- **Samedi 11 janvier** après-midi à la Salle n°1, galette des Rois de l'Association Surdid'Oc
- **Vendredi 17 janvier** à 20h30 à la Salle des Fêtes, concours de belote organisé par les Fous du Volant Aussonnais - Ouvert à tous
- **Vendredi 24 janvier** à la Salle n°1, atelier cuisine avec le Lien Social - Sur inscriptions
- **Samedi 25 janvier** en soirée à la Salle des Fêtes, soirée Années 80 organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- **Dimanche 26 janvier** à 14h30 à la Salle des Fêtes, loto organisé par l'Association Surdid'Oc
- **Vendredi 31 janvier** à 20h30 à la Salle des Fêtes, loto organisé par le Collège Germaine-Tillion

En février

- **Samedi 1er février** à 10h à la Salle des Fêtes, spectacle pour enfants programmé par la commission culturelle municipale
- **Samedi 1er février** à 14h à la Salle des Fêtes, atelier d'échange de savoirs organisé par le lien social
- **Samedi 1er février** à 20h30 à la Salle des Fêtes, soirée jeux organisée par la section Lud'Aussonne du Foyer Rural
- **Dimanche 2 février** à 14h30 à la Salle des Fêtes, loto du Club de la Gaité
- **Vendredi 7 février** à 10h à la Salle N°1, atelier Nutrition Santé organisé par le Lien Social - Sur inscriptions au 05 62 13 47 28
- **Samedi 8 février** à 20h30 à la Salle des Fêtes, concert de l'Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne
- **Dimanche 23 février** à 12h à la Halle aux Sports, repas des aînés organisé par la Mairie
- **Vendredi 28 février** à 10h à la Salle N°1, atelier Nutrition Santé organisé par le Lien Social - Sur inscriptions au 05 62 13 47 28
- **Vendredi 28 février** à 18h à la Halle aux Sports, carnaval organisé par le Comité des Fêtes avec la collaboration des Accueils de Loisirs communaux

Services publics

Créations ou déménagement, plusieurs services communaux ont évolué ces derniers mois. Pour rappel :

La Médiathèque :

Inaugurée le 5 novembre, elle est ouverte au public le :

- ♦ Mardi de 16h à 19h
- ♦ Mercredi de 9h à 12 h et de 14h à 18h
- ♦ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ♦ Samedi de 10h à 12h30

Les consultations sur place sont libres. Les mises à disposition d'ouvrages, documents, CD, DVD doivent faire l'objet d'une inscription. Les contacts :

- www.aussonne.fr pastille médiathèque
- Tél. 05 62 13 48 66
- e-mail : mediatheque@aussonne.fr

Le Point Information Jeunesse

Le PIJ est ouvert le

- ♦ mardi de 10h à 12h et de 14h à 19h,
- ♦ mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- ♦ jeudi de 14h à 18h
- ♦ vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Le PIJ est fermé le lundi.

Tél 05 34 52 92 64 - Email : pji@aussonne.fr

Ouvert-fermé :

Tous les services communaux fermeront leurs portes à 16h30 les 24 et 31 décembre.

Fermetures :

- ⇒ - **Médiathèque et PIJ** du 30 décembre au 4 janvier inclus
- ⇒ - **CLAP's** du 30 décembre au 3 janvier inclus
- ⇒ - **RAM** du 25 décembre au 3 janvier inclus
- ⇒ - **Crèches municipales** du 26 au 31 décembre inclus

Nouveaux Aussonnais

Le 16 janvier à 19h à la salle des fêtes, Lysiane Maurel, Maire, accueillera les nouveaux Aussonnais. Vous habitez la ville depuis moins d'un an ? Vous souhaitez vous associer à cette manifestation conviviale ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie—Tél 05 62 13 47 20

Repas des aînés

Pour rappel: surveillez votre boîte aux lettres début février. Une invitation personnelle devrait parvenir aux aînés âgés de plus de 65 ans. La commune les invite le 23 février à midi, pour un petit temps festif autour d'un repas gourmand et d'une après-midi animée. Si mi-février vous n'aviez pas reçu votre invitation, n'hésitez pas à appeler le 05.62.13.47.20

Votre commune est en ligne sur www.aussonne.fr et sur Facebook <https://www.facebook.com/mairieaussonne/>

Centolive (Application smartphone gratuite) Retrouvez les informations de votre commune en temps réel: Téléchargez CentoLive et mettez Aussonne en favori

A savoir

- Impôts, consultation sur rendez-vous uniquement

Besoin d'un conseil, d'une précision sur vos contributions ? Vous aviez pris l'habitude de vous rendre au centre des impôts aux heures d'ouverture au public ! C'est fini ! Les consultations se font sur rendez-vous téléphoniques ou au guichet. Dans les deux cas, vous prenez rendez-vous :

- sur le site impots.gouv.fr depuis l'espace particulier ou depuis la rubrique « Contact » de la page d'accueil
- par téléphone au 0811 369 609 ou auprès du service des impôts des entreprises de rattachement pour les professionnels
- en cas de nécessité au guichet d'un Centre des Finances Publiques

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour voter à Aussonne, il faut être inscrit sur les listes électorales de la ville. Les demandes d'inscription pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 février 2020**. Les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires pour ces élections, avant cette même date. Plus d'infos en Mairie – 05 62 13 47 20

PIJ

Forfaits ski

Pendant toute la saison hivernale, le PIJ est habilité à vendre des forfaits skis à prix préférentiels. Ces forfaits à la journée non datés, valables toute la saison donnent accès aux principales stations pyrénéennes. Paiement par chèque.

Ateliers ludiques au PIJ

Le PIJ profite de ses nouveaux locaux pour lancer de nouvelles activités. Jeu de plateau interactif, le Coursus lab peut se jouer entre jeunes collégiens, lycéens, mais aussi avec des adultes, en famille. Le PIJ a programmé plusieurs de ces rendez-vous ludiques. Vous êtes intéressé ? Notez les dates, **les 10 décembre, les 7 et 21 janvier, et le 4 février**. Plus d'infos auprès du PIJ – Tél 05 34 52 92 64

De la même manière, le PIJ organisera des ateliers ludiques autour de la musique pendant les vacances scolaires. **les 12 et 14 février et les 19 et 21 février**.

Permanences

Médiation familiale

Prochaines permanences les 18 décembre, 15 janvier, 19 février de 9h à 12h dans les locaux du Lien Social, 200 route de Merville. Sur rendez-vous au 05.62.13.45.73.

Conciliateur de justice

Le deuxième vendredi de chaque mois en Mairie de 14h à 17h. Prochaines permanences les 13 décembre 2019, et 10 janvier 2020

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le **23 décembre** de 14 h à 19 h à la Salle des Fêtes.

Lettre au Père Noël

La commune a revêtu ses illuminations pour les fêtes de fin d'année et comme l'année dernière le Père Noël a déposé une boîte aux lettres devant la Poste, avenue de la République.

Allez vite déposer votre courrier....

Bonne fêtes à tous....

Déchetterie

La déchetterie de Cornebarrieu, chemin Saint-James est ouverte Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13h30 à 18h, samedi et dimanche de 10h à 18h. Elle est fermée le jeudi et les jours fériés.

Elle sera fermée les **mercredis 25 décembre 2019 et 1^{er} janvier 2020**.

Encombrants

Cette collecte spécifique est réservée à des objets non transportables dans un véhicule personnel. Ils doivent être déposés le jour de collecte afin qu'ils ne deviennent pas des dépôts sauvages verbalisables. La prochaine collecte aura lieu le **12 février 2020**. Uniquement sur inscription en Mairie au 05 62 13 47 20 – Clôture des inscriptions le 7 février 2020.

Sapins bis

Comme l'an passé, les services communaux récupéreront les sapins après les fêtes. Vous pouvez déposer le vôtre **du 2 au 31 janvier** : sur le parking de l'ex-Champion ou Chemin de la Vitarelle (face au Jardins Solidaires)

Démarchage abusif et arnaque, restez vigilant!

En cette période de fin d'année, la Mairie appelle les aussonnais à la plus grande vigilance face au démarchage à domicile.

Tout particulièrement à l'égard de personnes proposant à la vente des calendriers ou réclamant des étrennes.

En ce qui concerne les propositions commerciales aucune société privée n'est mandatée par la Mairie pour ce genre de démarchage, quelle que soit la nature des prestations proposées. Face à ce démarchage, la première des consignes est de ne jamais laisser entrer de personnes dans votre domicile au simple énoncé de leur profession ou du motif de leur visite.

En cas de démarchage abusif, vous pouvez contacter la police municipale au 05.62.13.45.77 ou directement la Gendarmerie au 17.

Cyberattaque

Suite à l'acte malveillant dont a été victime la Mairie en novembre, nous vous informons qu'à ce jour l'enquête est toujours en cours. Pour l'heure actuelle aucune fuite de données n'est à déplorer. Vous pouvez de nouveau contacter, en toute sécurité, les services sur les adresses mails @aussonne.fr.

Sachez que tout est mis en œuvre pour renforcer la sécurité informatique de la Mairie, ainsi que pour rétablir l'accès au portail famille et la mise en ligne du nouveau site internet.

Voté

- signé avec la Caisse d'Allocations Familiales, une Convention Territoriale Globale qui prolonge et élargit le Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2019-2022.

- approuvé la réalisation de l'extension et de l'aménagement du cimetière communal, pour un coût estimé à 280 669.70 € HT. Il a sollicité une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux

- accordé une aide financière de 1 500 € à l'association « Ensemble pour retrouver Mathieu »

- signé une nouvelle convention de mise à disposition de locaux avec la Crèche Gros Câlin

- renouvelé le bail commercial de la Poste

- déclassé une partie du chemin de l'Enseigne et fait cession d'une parcelle à Europolia

- procédé à la dénomination des 5 futures voies de la ZAC Lou Pintre : - Georges SAND, Simone VEIL, Rosa PARKS, Louis LUMIERE, Louis LARENG.